

<http://lettres-lca.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article308>

Organiser une communauté de lecteurs

Afin de renouer la lecture plaisir à la...

- Lycée - Littérature vivante -

Date de mise en ligne : jeudi 13 juillet 2017

Copyright © Lettres & Langues et Cultures de l'Antiquité - Tous droits

réservés

Sommaire

- [1. État des lieux rapides](#)
- [2. Objectifs pédagogiques](#)
- [3. Tutoriel pour la création](#)
- [4. Descriptif de l'expérimentat](#)
- [5. Limites et perspectives](#)

1. État des lieux rapides

Aujourd'hui, on observe une distinction très forte entre la lecture scolaire et la lecture loisir. Ainsi, la lecture scolaire est obligatoire, évaluée et imposée par le professeur tandis que la lecture privée est libre. (Pour plus d'information : [l'ouvrage de Patrick Demougin et Jean-François Massol](#))

Le numérique 2.0 est un numérique social où les réseaux sociaux sont nombreux. On trouve sur la toile de nombreuses communautés de lecteurs autour d'oeuvres liées à des lectures-plaisir : ainsi le site [Pottermore](#) est une communauté de lecteurs d'*Harry Potter*.

2. Objectifs pédagogiques

Il s'agissait de s'inspirer de ces communautés de lecteurs en ligne afin de recentrer l'oeuvre littéraire et la lecture au coeur d'un groupe de classe. L'appartenance à un groupe tend à faire du livre **un vecteur d'identité**, et cela dans plusieurs buts didactiques :

1. Motiver la lecture au sein de la classe.
2. Accompagner les petits-lecteurs en retrait face à la lecture.
3. Développer un espace d'échanges où les sujets-lecteurs peuvent s'exprimer.

L'usage du numérique et de Facebook a plusieurs intérêts didactiques :

1. Faire entrer la lecture et le livre dans leur espace privé.
2. Faire sortir la lecture du seul espace scolaire.
3. Dématérialiser l'échange autour de la lecture sur le principe de la classe inversée et gagner du temps.
4. Libérer la parole des élèves plus timides à l'oral lors d'un échange de lectures plus traditionnel.

3. Tutoriel pour la création d'un groupe privé sur Facebook

Voici quelques étapes pour pouvoir créer un groupe privé sur Facebook, sans confondre vie privée et vie professionnelle.

1. Il vous faut créer un compte professionnel sur Facebook avec votre adresse-mail académique. Ainsi, vos élèves

ne verront qu'une interface professionnelle.

2. Il faut cliquer sur l'icône "groupes" et sélectionner "créer". Pensez bien à rendre ce groupe privé : il est important que le contenu ne soit visible que par ses membres.

Dans les paramètres, notifiez également que vous seul pouvez ajouter des membres au groupe.

3. Donnez le nom de votre groupe (Communauté de lecteurs 2nde1 Lycée XXX : par exemple) à vos élèves. Ils feront alors une demande pour s'inscrire au groupe que vous validerez ensuite.

Vous n'avez pas à devenir "amis" avec vos élèves. Le groupe est un espace classe où les membres se retrouvent sans partager leurs publications privées.



Pour plus d'information sur le bon usage de Facebook en classe : un [dossier préparé par EDUSCOL](#) et un [dossier préparé par la MAIF](#)

4. Descriptif de l'expérimentation

Cette expérimentation a été menée avec une classe de secondes du lycée Charlie Chaplin (Décines) dans le cadre d'une participation au Goncourt des Lycéens. Il s'agissait de motiver très rapidement, de septembre à novembre, les élèves à lire les quatorze romans de la sélection. Le groupe a perduré ensuite jusqu'à la fin de l'année, autour d'oeuvres patrimoniales étudiées en cours ou de lectures cursives.

ETAPE 1 Le professeur crée un post pour chaque oeuvre à lire avec une consigne claire et simple.



ETAPE 2 : Les élèves écrivent leurs réponses, réalisent le travail demandé, dans les commentaires du post. Cela peut donner lieu à des échanges entre eux.

Le travail demandé peut prendre plusieurs formes :

1. réaliser une photographie qui représente l'oeuvre pour eux.
2. donner des mots clés sous forme de # qui représentent l'oeuvre pour eux.
3. rédiger un avis sur l'oeuvre en elle-même.
4. lister toutes les questions qui lui viennent à l'esprit à la lecture de l'oeuvre

...

Les idées sont nombreuses : le tout est de permettre au sujet-lecteur de s'exprimer.





ETAPE 3 : Le professeur peut s'appuyer sur ce premier compte-rendu de lecture pour entrer dans une lecture analytique ou littéraire de l'oeuvre dans le cadre de l'étude.

Voici des exemples de travaux réalisés à partir du groupe Facebook par la classe :

- ▶ La rédaction d'un [magazine de critiques littéraires](#) : les photographies ont été choisies par celles proposées sur le groupe Facebook.
- ▶ L'écriture de [lettres pour les auteurs](#)
- ▶ La réalisation de couvertures
- ▶ L'écriture de dissertation

...

ETAPE 4 : Le groupe peut être un lieu d'échanges autour de la lecture...



5. Limites et perspectives

Les + :

- ▶ une cohésion de groupe plus importante autour des lectures
- ▶ une certaine motivation quant à la lecture
- ▶ une participation de tous les élèves
- ▶ une facilité de communication

Le livre semble être devenu, dans cette classe, un certain vecteur d'identité : le livre est l'objet autour duquel la classe de Lettres se rassemble. Il faudrait étudier cela sur plusieurs années avec différentes classes...

Les - :

- ▶ la question des élèves qui n'ont pas de compte Facebook. Ils ont été autorisés à publier les commentaires via les comptes de camarades en précisant leurs noms.
- ▶ L'interdiction de Facebook dans de nombreux établissements secondaires contraint le professeur, si besoin, à utiliser les smartphones des élèves.

Il est impératif de communiquer avec les parents au début de l'expérimentation. Ce travail sur Facebook est aussi à présenter comme une volonté d'éducation des élèves aux réseaux sociaux qu'il faut apprendre à manipuler avec précaution, à s'exprimer dans une communauté en maîtrisant son langage, son propos - même si on est sur un réseau social, à les sensibiliser aux droits à l'image et à la portée des mots.

Il faut également préciser aux parents que l'on n'obligera pas les élèves à se créer un compte sur Facebook- cette interface a été choisie pour son importance dans la société, le besoin d'éduquer les élèves et pour sa grande utilisation auprès des lycéens. De même, l'usage du smartphone, en classe, n'est pas obligatoire et ne se fait que si l'élève est volontaire.